

Formulaire d'adhésion

Police collective des membres de l'AGJPB

- R.C. Exploitation
- R.C. Professionnelle
- Protection juridique
- Extension R.C. Professionnelle: défense pénale

Souscrite par l'Association Générale des Journalistes Professionnels de Belgique (AGJPB)

Via l'intermédiation exclusive de: Hillewaere Insurance nv – Luikersteenweg 699 3500 Hasselt –
Ond. Nr. 0891.695.561 – T 032 (0) 11 59 07 90

INFORMATIONS CLIENT

Personne physique

Nom

Prénom

Date de naissance

Sexe M/F

Personne morale

Nom social

Forme juridique

Numéro d'entreprise

Date de constitution

Adresse et coordonnées de contact :

Rue + numéro

Code postal + ville

N° de téléphone

Email

ACTIVITES A ASSURER

Vous êtes :

- Journaliste professionnel / Journaliste de profession
Numéro d'agrément : F.....
- Stagiaire journaliste professionnel / stagiaire
Numéro d'agrément de stagiaire: FS....
- Collaborateur de presse : FC.....

Statut :

- Indépendant
- Employé Nom de l'employeur :

Est-ce que vous pratiquez des activités de journaliste aux Etats-Unis et/ou Canada ?

- OUI
- NON

BASE DE CALCUL	PRIME UNITAIRE
Prime forfaitaire par journaliste affilié <input checked="" type="checkbox"/> R.C. Exploitation <input checked="" type="checkbox"/> R.C. Professionnelle <input checked="" type="checkbox"/> Protection juridique <input checked="" type="checkbox"/> Extension R.C. Professionnelle: défense pénale	350,00 EUR <input checked="" type="checkbox"/> compris <input checked="" type="checkbox"/> compris <input checked="" type="checkbox"/> compris <input checked="" type="checkbox"/> compris
Surprime extension optionnelle USA/Canada	250,00 EUR

Cette prime comprend les taxes d'assurance (9,25%).

Date d'effet de la couverture

L'assurance prend ses effets à la date indiquée ci-dessous mais au plus tôt après réception de votre paiement de la prime d'assurance au numéro de compte **BE67 0688 9095 1087**

Comment adhérer au programme collectif :

Envoyez-nous ce formulaire d'adhésion complété et signé via info@journalist.be

Conditions générales

Le souscripteur déclare avoir pris connaissance des conditions générales de cette assurance de groupe pour la responsabilité civile professionnelle auprès d'AXA Belgium SA enregistrée auprès de la FSMA sous le numéro KBO 0404.483.367. En fournissant votre adresse e-mail ci-dessus, vous acceptez que notre bureau communique avec vous autant que possible par voie électronique et que vous choisissiez, chaque fois que c'est possible, de recevoir les informations légales, précontractuelles et contractuelles non pas sur papier mais par voie électronique ou de les consulter sur le site web. Notre bureau traite vos données personnelles pour l'acceptation, la gestion et l'exécution de la présente convention collective conclue par AGJPB pour ses membres, y compris les réclamations. Ces données sont également transmises à la/aux compagnie(s) d'assurance concernée(s). Vos données personnelles ne seront pas traitées et conservées par notre bureau plus longtemps que nécessaire. Vous trouverez de plus amples informations sur le traitement de vos données personnelles dans notre déclaration de confidentialité, qui peut être consultée sur notre site web via ce lien <https://www.nelissenverzekeringen.be/nl/privacy>. Vous avez le droit d'accéder à vos données personnelles et de les corriger à tout moment. De plus amples informations sur le traitement et la protection des données peuvent être obtenues auprès de l'Autorité de protection des données à 1000 Bruxelles, Rue de la Presse 35.

- Vous voulez en savoir plus sur d'autres assurances adaptées aux journalistes (revenu garanti, cyber assurance, assurance accident, ...) et souhaitez être contacté à ce sujet.**

Signature	Fait le (date) : -- /-- /--
	Date d'effet souhaitée : -- /-- /--